**Fiche d’inscription et règlement**

**Concours Vidéo SCREAM (IN ROUEN) - Les Zazimuts 2024**

Nom :

Prénom :

Association *(facultatif / si vous représentez une association qui a réalisé le film)* :

Adresse + Code postal :

Tél. :

Adresse e-mail :

Date de naissance :

Titre du film ou description de la scène rejouée :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement disponible sur rouen.fr/scream et être en parfait accord avec celui-ci.

Signature

**Rappel de l’article 3 du règlement du concours :**

|  |
| --- |
| **Comment remettre sa vidéo ?** |

Quel que soit le support original, les vidéos devront nous parvenir en fichier numérique (mov, mpeg ou h264) **avant le Mercredi 3 avril 2024 – 23h59**

De plus, les participants s'engagent à remplir la fiche d'inscription en ligne sur **rouen.fr/scream** et à certifier être en parfait accord avec ce règlement. Cette fiche d’inscription signée devra accompagner le fichier vidéo.

Tous les frais concernant l’envoi des vidéos sont à la charge des participants.

L’envoi peut être effectué :

* Soit par courriel envoyé à l’adresse **zazimuts@rouen.fr**avecun lien permettant le téléchargement de la vidéo du participant. Le mail devra alors contenir la fiche d’inscription remplie et scannée.
* Soit par l’envoi par courrier ou dépôt sur place d’une clé USB à l’adresse suivante :

**Ville de Rouen - Direction Culture, Jeunesse et Vie Associative**

(Concours Vidéo Zazimuts)

27 rue Victor Hugo

76000 - ROUEN

Il est possible de le déposer directement sur place en respectant les horaires d’ouverture dela **Direction Culture Jeunesse et Vie Associative : du lundi au vendredi, 9:00 – 17:00**

L’organisateur décline toute responsabilité quant aux vols, à la perte ou à la destruction des supports (disque dur, clé usb…). Il appartient donc aux intéressés de souscrire une assurance individuelle.